

Archives municipales de Marignane

366 W

Archives du Syndicat intercommunal de  
sauvegarde de l'étang de Berre (SISEB)  
et du Groupement d'intérêt public pour la  
réhabilitation de l'étang de Berre  
(GIPREB)  
1989-2013

2021

Identification : référence : FRAC13054\_ 366W

Intitulé : Archives du Syndicat intercommunal de sauvegarde de l'étang de Berre (SISEB) et du Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre (GIPREB)

dates extrêmes : 1989 - 2013

volume : 1,90 mètre linéaire

#### Contexte : origine et conservation

La ville de Marignane, service versant de ces archives, est citée au X<sup>e</sup> siècle, puis nommée « castrum » (château) à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Elle possède un conseil de communauté depuis au moins 1550, qui se réunit et délibère du côté sud de l'église, ou bien dans un bâtiment encore conservé aujourd'hui, la maison commune, à côté de l'une des portes du rempart. Elle relève de différents seigneurs successifs du XI<sup>e</sup> siècle à la Révolution, en commençant par le seigneur des Baux. En 1789, son seigneur est Louis-Anne-Emmanuel de Covet, marquis de Marignane. La ville se développe constamment de 1790 à 1988, époque couverte par cette série, mais surtout après 1945. Elle atteint les 20.000 habitants en 1968, 32.000 en 2021.

Les archives de ce chef-lieu de canton ont été longtemps conservées en mairie. Un service d'archives municipales fut créé, puis installé depuis 1982 dans le bâtiment de la médiathèque municipale.

La série W fut créée dans ce service en 1988. Le présent inventaire décrit le versement 366 W, archives versées par le service des Assemblées, le 5 novembre 2014.

Contenu : L'étang de Berre, véritable mer intérieure de 15.500 hectares, est confronté aux pollutions des industries pétrolières et chimiques qui le bordent. La reconquête de l'étang de Berre en tant qu'espace naturel remarquable procède de la volonté des citoyens riverains, des élus locaux et de l'État. Les communes riveraines ont créé en 1991 le syndicat intercommunal pour la sauvegarde de l'étang de Berre (SISEB), doté d'une présidence tournante, signe du consensus existant entre les élus. L'étang offre 75 km de côtes ; il constitue un biotope méditerranéen typique, avec ses zones humides.

Sensible aux revendications des élus locaux et des associations de protection de l'environnement, le gouvernement a lancé un plan de reconquête, qui a connu trois temps forts en 1993, 1995 et en 1996, visant à lutter contre les pollutions et à réduire les rejets d'eau douce effectués par la centrale EDF.

Plus tard, en avril 2000, fut créé le Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre (Gipreb). Cette structure juridique, qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés, comme l'Etat ou les collectivités mais aussi les usagers (pêcheurs, chasseurs, associations de protection de la nature...) et EDF, a pour objectif « *le retour à terme à un équilibre écologique durable de l'étang* ». Le Gipreb est doté d'un budget de 10,7 millions d'euros, grâce à l'inscription de ce dossier dans le contrat de plan Etat-région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour que l'étang retrouve un caractère marin, une étude devait examiner la faisabilité d'une dérivation de l'eau rejetée par la centrale électrique de Saint-Chamas, une autre analyser les conséquences et les conditions de la réouverture du canal du Rove pour permettre une nouvelle entrée d'eau saline dans l'étang.

On trouve toutefois également pour le Gipreb la dénomination « Gestion intégrée prospective et restauration de l'étang de Berre ». Il avait été conçu pour la période 2000-2006, puis reconduit à l'identique pour la période 2007-2010. Selon l'arrêté ministériel du 24 janvier 2008, l'action du GIPREB s'inscrit dans la démarche de réhabilitation de l'étang de Berre, dans une perspective à terme de retour à un écosystème équilibré. Le GIPREB a pour objet de proposer et concevoir des actions appropriées pour y parvenir, dans le cadre des démarches en cours au niveau local

(contrat d'étang) et du bassin Rhône-Méditerranée (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux, institués par la loi sur l'eau de 1992).

Il a aussi pour objet de suivre l'évolution de l'étang en réponse à ces actions, et devra œuvrer à la mise en place d'une structure de gestion pérenne de l'étang.

Le versement d'archives ici décrit résulte de l'action de ces structures. Il s'avère particulièrement intéressant pour l'histoire de la ville de Marignane, plus largement de l'étang de Berre, et de l'action menée contre la pollution des eaux. Il contient en particulier les délibérations du conseil du Syndicat, pour les années 1994-2013.

Le Syndicat intercommunal avait décidé, par délibération du 8 février 1995, que son siège serait variable. Il était fixé à la mairie du président en exercice du moment. C'est pourquoi le présent versement ne contient que les délibérations à partir de 1995 (et une de 1994).

Conditions d'accès : librement communicable à l'exception des deux dossiers de personnel.

Sources complémentaires : l'article 371 W 1 sur le même sujet, qui a été versé par le service environnement en 2015 ; la série W des Archives municipales, en particulier les délibérations du conseil municipal ; les archives communales des autres communes du pourtour de l'étang de Berre ; les Archives départementales (fonds de la préfecture notamment).

Contrôle de la description : cet instrument de recherche date de la période de fonctions de l'archiviste municipal Jacques-Marc Bonatti (1985-2020), mis en forme par Isabelle Chiavassa en 2021.

	Contenu des articles	Dates	Cote aux archives municipales
	<b>Délibérations</b>		
1	Registre des délibérations du Conseil syndical du SISEB (syndicat intercommunal de sauvegarde de l'étang de Berre)	1994 - 2003	366 W 1
2	Registre des délibérations du Conseil syndical du SISEB	2003 - 2008	366 W 2
3	Registre des délibérations du Conseil syndical du SISEB	2008 - 2010	366 W 3
4	Registre des délibérations du Conseil syndical du SISEB	2010 - 2012	366 W 4
5	Délibérations du SISEB et pièces annexes	2008 - 2009	366 W 5
6	Délibérations du SISEB et pièces annexes	2010 - 2011	366 W 6
7	Délibérations du SISEB et pièces annexes	2012 - 2013	366 W 7
	<b>Actions et fonctionnement</b>		
8	SISEB : statuts initiaux et modifications (1991 – 2008), arrêtés et conventions, quelques délibérations de communes membres du syndicat (1995 – 2008), comptes rendus de réunions (2001-2011)	1991 - 2011	366 W 8
9	SISEB, études et rapports divers sur la réhabilitation de l'étang de Berre et le tunnel du Rove (voir aussi art. 19, 20, et 21)	1993 – 2002	366 W 9
10	SISEB, requêtes juridiques de la coordination des pêcheurs (1990 – 2000) Plainte de l'Union européenne (2001) Projet de fermes conchylicoles dans l'étang de Berre (1998 – 2000)	1990 - 2001	366 W 10
11	SISEB, finances (2007), chambre régionale des comptes (2004 et 2011)	2004 - 2011	366 W 11
12	SISEB, Natura 2000, comités de pilotage et autres documents	2008 - 2011	366 W 12

13	SISEB, Ramassage des algues : marché 1 (Entreprise Poletto) et bilan d'action	2009	366 W 13
14	SISEB, inventaire et cartographie des habitats naturels, de la flore d'intérêt communautaire et de la faune patrimoniale des sites Natura 2000 : marché 2	2009	366 W 14
15	SISEB / GIPREB, ramassage des ulves : réunions, études sur leur prolifération, devis, consultations, bilans, aides financières, subventions	2002 - 2006	366 W 15
16	SISEB : dossiers individuels du personnel, Sophie L P et Laurent C (recrutement, salaires, URSSAF, IRCANTEC, pôle Emploi)	2009 - 2012	366 W 16
17	SISEB, budgets	2008 - 2010	366 W 17
18	SISEB, titres et mandatements	2009 -2012	366 W 18
19	<p><b>Etudes scientifiques, rapports, publications</b></p> <p>Rapport « l'étang » en 18 pages : Daniel Campiano et Gabriel Laforest ; coordination des pêcheurs (1989)  . Port autonome de Marseille : relevé géodésique de l'étang de Berre Nord et Sud (1991)  . Conseil général des Ponts et Chaussées : rapport sur le tunnel du Rove, par Jacques Dubois  . Mission pour la reconquête de l'étang de Berre (1996)  . L'eau de la centrale électrique de Saint-Chamas : Marc Feller, coordination l'étang marin, 2 exemplaires (1997)  . Note de synthèse, utilisation de l'étang de Berre et démodulation hydroélectrique : conséquences, par Guy Imbert, en 2 exemplaires (1998)  . Plan de reconquête de l'étang de Berre : bilan des actions menées (1997- 1999)  . L'étang de Berre : sauvegarde et réhabilitation (1999)</p>	1989 - 1999	366 W 19
20	. Rapport d'étape sur la reconquête de l'étang de Berre, par François Barthélémy et Michèle Prats (Conseil général des Ponts et Chaussées), et observations formulées par les communes du SISEB (1999) . GIPREB : mission pour la reconquête de l'étang de Berre, suivi écologique, par F Garcia . SISEB : plaquette, 10 communes pour un étang marin (2000) . SISEB : le tunnel du Rove, diffusion interne (2000), DIREN . GIPREB : lettre de liaison « pour que vive l'étang » (2001)	1999 - 2001	366 W 20

21	<ul style="list-style-type: none"> <li>. GIPREB : documentation sous forme de brochures et de presse (2001 – 2008)</li> <li>. Exposés scientifiques : GIPREB, les cyanobactéries et IMEP : le phytoplancton dans l'étang de Bolmon, par Nicolas Chomerat (2002)</li> <li>. GIPREB : étang de Berre, bilan de santé du milieu – bilan des connaissances (2002)</li> <li>. SISEB, préparation plaquette (2002)</li> <li>. Rapport sur la Durance, copie au SISEB (2002)</li> <li>. « Le temps n'est plus de nos étangs », anonyme, en collaboration avec le GIPREB (2003 ?)</li> <li>. Dossier du photographe Franck Pourcel à l'attention du GIPREB : les pratiques de l'étang, faits et effets de l'étang de Berre (2002 - 2003)</li> <li>. SOGREAH : variantes de dérivations des rejets du canal usinier d'EDF dans l'étang de Berre (2007)</li> <li>. INF'EAU MER : bilan de l'édition 2009</li> <li>. SISEB : lettre ouverte aux riverains de l'étang de Berre</li> </ul>		366 W 21
22	GIPREB : réunions pour la convention constitutive (1999) ; statuts (2010)	1999 - 2010	366 W 22
23	GIPREB : réunions, groupes de travail, conseil d'administration et assemblées générales, comités d'étang, contrats d'étang (contient des informations administratives, financières et scientifiques)	1999 - 2011	366 W 23
<b>Métrage total : 1, 90 m lin</b>			